

COMMUNICATIONS

NOTES PRÉLIMINAIRES SUR LES PAGURIDAE (CRUST. DÉCAP.)
DES COTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE. — III. SUR UN EUPAGURUS
NOUVEAU DE LA RÉGION DE DAKAR, E. SOURIEI SP. NOV.

Par Jacques FOREST.

Les *Eupagurus* signalés jusqu'à présent dans les eaux marines peu profondes entre la Mauritanie et le Dahomey comprennent des espèces européennes atlantiques ou méditerranéennes, comme *Eupagurus sculptimanus* (Lucas) et *Eupagurus excavatus* (Herbst), et des formes africaines qui n'ont plus guère été signalées depuis leur description, comme *Eupagurus triangularis* Chevreux et Bouvier, *Eupagurus ? inermis* Chevreux et Bouvier et *Eupagurus ? similimanus* Balss. Ce dernier, connu par quelques spécimens ♀ seulement, ce qui laisse subsister un faible doute sur le genre auquel il appartient, a été capturé entre Liberia et Togo. *Eupagurus ? inermis* a été décrit d'après un très petit spécimen immature, et si l'on tient compte que, chez les Pagures, les jeunes présentent des proportions très différentes et une ornementation plus simple que chez les adultes¹, on peut se demander, comme pour *Eupagurus ? minimus* des mêmes auteurs, de la région de Dakar également mais récolté à une profondeur plus grande, s'il ne s'agit pas d'une forme dont les adultes ont été décrits sous un autre nom. *Eupagurus triangularis* est connu par les 2 spécimens du type (Anse de Dakar), par 1 exemplaire recueilli aux îles du Cap Vert par le *Talisman* et par 1 autre de l'Angola (ODHNER, 1923).

Nous avons eu l'occasion d'examiner un certain nombre d'*Eupagurus* provenant en majorité de la région de Dakar, et rassemblés surtout par l'Institut Français d'Afrique Noire. Nous avons retrouvé, en premier lieu, d'assez nombreux *E. triangularis*, puis d'autres spécimens appartenant à une espèce qui n'est identifiable à aucun autre *Eupagurus* connu.

Nous dédions cette forme nouvelle apparentée à l'*E. anachoretus* Risso de Méditerranée à M. R. SOURIE, Professeur au Lycée de Dakar, qui a récolté une partie des spécimens étudiés ici.

1. Voir les différences dans l'ornementation du chélicépède gauche entre les jeunes et les adultes de *Pseudopagurus* gen. nov. *granulimanus* (Miers). *Bull. Inst. Fr. Afr. Noire*, 1952.

Eupagurus souriei sp. nov.

Description. — Région antérieure de la carapace à peu près aussi longue que large et un peu plus courte que la région postérieure. Rostre obtus, arrondi au sommet, dépassant nettement les saillies latérales qui sont acuminées. Pédoncules oculaires modérément renflés aux extrémités, égaux aux $\frac{4}{5}$ environ de la longueur de la région antérieure de la carapace. Ecailles oculaires larges, à bord antérieur arrondi mais présentant une petite dent médiane insérée par dessous. Pédoncules antennulaires dépassant les yeux du $\frac{1}{4}$ ou de $\frac{1}{5}$ de la longueur de leur dernier article. Pédoncules antennaires dépassant également légèrement les yeux. Ecailles antennaires longues et grêles atteignant les cornées. Flagelles antennaires 2 fois plus longs que la carapace.

Maxillipèdes externes avec une forte dent sur la face interne de l'ischion, près de l'extrémité distale de la *crista dentata*.

Carpe du chélipède droit à face supérieure déprimée, limitée intérieurement par une rangée de 7 ou 8 fortes dents crochues dirigées vers l'avant, et armée de 3 ou 4 dents sur le bord antérieur; la limite entre la face supérieure et la face externe est marquée par quelques tubercules fort peu saillants qui correspondent à des insertions de touffes de poils. Main un peu moins de 2 fois plus longue que large, à face supérieure faiblement convexe limitée vers l'intérieur par une dizaine de dents moins fortes que celles du carpe, à bord externe régulièrement convexe marqué par une ligne de fins tubercules qui, dans la région palmaire, remonte légèrement vers l'intérieur. Doigt mobile aussi long que le bord palmaire interne, denté sur son bord externe et présentant par-dessus une côte saillante lisse et arrondie. Quelques tubercules peu saillants, épars sur la face supérieure du propode, plus nombreux sur le doigt fixe où ils s'organisent en une rangée longitudinale irrégulière.

Chélipède gauche un peu plus court et beaucoup plus étroit que le droit, présentant à peu près la même ornementation que ce dernier, mais avec des dents moins fortes sur le bord interne du carpe et du propode, plus fortes sur le bord externe, et un doigt mobile à bord externe non denté. La longueur de cet article représente à peu près les $\frac{2}{3}$ de celle du propode et celui-ci est un peu plus de 2 fois et demie plus long que large.

Pattes ambulatoires dépassant légèrement le chélipède droit et plus longues à droite qu'à gauche. Propode et dactyle peu déprimés latéralement, le second un peu plus long que le premier, et terminé par un ongle fortement arqué et acéré. Une forte épine cornée distale au bord inférieur du propode, suivie d'une ou de plusieurs épines plus petites. 5 ou 6 longues épines cornées sur le bord inférieur du dactyle.

Dans la région ventrale antérieure de l'abdomen une double saillie « columellaire » dont le lobe gauche est particulièrement saillant.

3 pléopodes impairs, à rame interne réduite, sur les segments 3 à 5, chez le ♂. 4 pléopodes impairs sur les segments 2 à 5 chez la ♀ : les 3 premiers avec 2 rames bien développées, le dernier du même type que chez le ♂.

Pilosité constituée principalement par de longs poils raides, isolés ou en touffes de 2 ou 3, épars sur le tégument.

Coloration de fond des régions calcifiées d'un blanc plus ou moins teinté de jaune-orangé, avec les principales marques colorées suivantes subsistant.

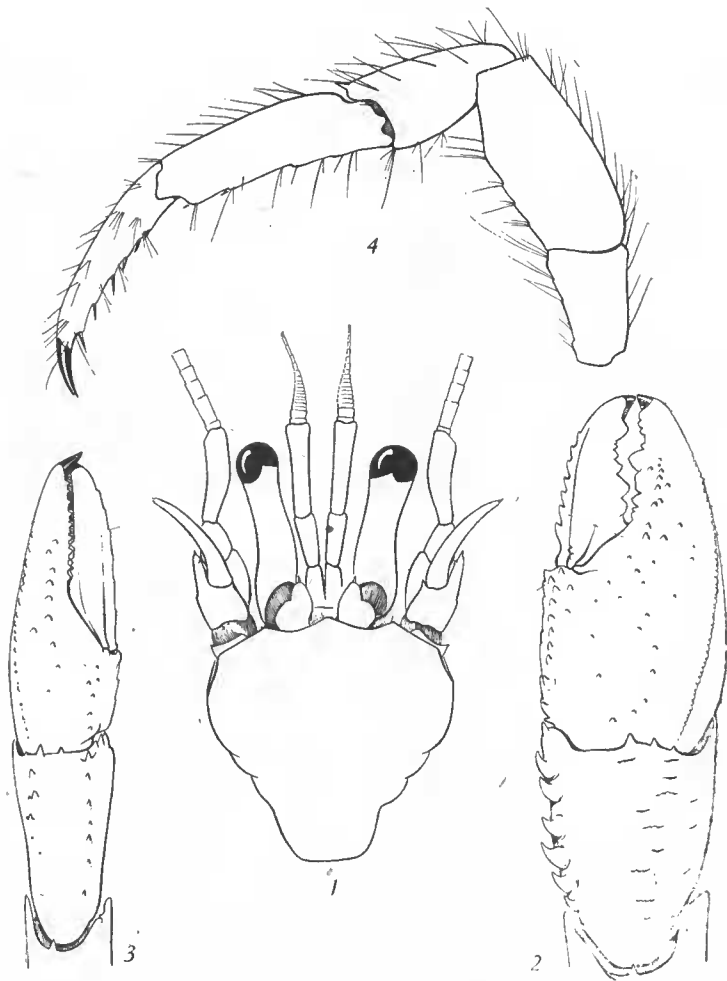


FIG. 1-4. — *Eupagurus souriei* sp. nov. ($\times 8$).

1, Région antérieure du céphalothorax et appendices céphaliques antérieurs ; 2, carpe, propode et dactyle du chélicède droit, vus par-dessus ; 3, carpe, propode et dactyle du chélicède gauche, vus par-dessus ; 4, 2^e patte ambulatoire gauche, face externe. Les poils n'ont été représentés que sur la figure 4.

après un séjour de plusieurs mois dans l'alcool : Régions latérales de la carapace rouge-orange clair, pédoncules oculaires avec un étroit anneau

rouge-orange près de la base, pédoneules antennulaires avec un large anneau violet sub-distal sur le dernier article, et un anneau distal de même teinte mais plus étroit sur l'avant-dernier, base des pédoneules et écailles antennaires rouge-orange, flagelles antennaires annelés de violet, chélicépèdes d'un rouge-orange intense avec la moitié ou le tiers distal des doigts blanc, pattes ambulatoires avec un anneau sub-médian rouge-orange sur le mérus, un anneau médian sur le propode, un anneau basal et un anneau sub-distal de même teinte sur le dactyle.

Matériel examiné. — Une vingtaine de spécimens ♂ et ♀, mesurant de 2 à 9 mm. (longueur de la carapace), capturés dans la région de Dakar, par des profondeurs n'exceedant pas 20 m.

Type. — 1 ♂ de 8 mm., 1 ♀ ovigère de 7 mm., dragués sur fond rocheux devant Gorée, par 15 m. de profondeur, le 28-12-51, Delais coll. ; 4 ♂ de 6,6, 7 et 8 mm., 1 ♀ de 3 mm., dragués sur fond équillier en Baie de Rufisque par 10 à 15 m. de profondeur, le 18-1-52, Paraiso coll.

Affinités. — *Eupagurus souriei* sp. nov. présente quelque ressemblance dans l'aspect général du corps avec *Eupagurus triangularis* Chevreux et Bouvier, de la même région, et avec *Eupagurus* ? *similimanus* Balss connu du Libéria au Togo. Mais c'est avec l'*Eupagurus anachoretus* de Méditerranée qu'il offre les plus grandes affinités.

E. triangularis se distingue de la nouvelle espèce par la forme des mains des chélicépèdes, dont la face supérieure est presque plate et séparée de la face externe par une arête, particulièrement vive pour l'appendice gauche, alors que la limite entre ces 2 faces est bien moins nette chez *E. souriei*. Les pattes ambulatoires sont aussi fort différentes, surtout en ce qui concerne le dactyle qui est peu déprimé et ne présente pas de torsion chez *E. souriei*, tandis que sa face externe est plate et que l'ongle est infléchi vers l'intérieur et vers le bas chez *E. triangularis*. La description de CHEVREUX et BOUVIER est assez précise pour que nous n'insistions pas sur les caractères de cette dernière espèce.

Eupagurus ? *similimanus*, tel qu'il apparaît dans la description assez succincte de BALSS, n'est pas très différent du précédent et nous ne sommes pas absolument certains qu'il s'agisse bien de deux espèces distinctes. Un certain nombre de caractères le séparent d'*E. souriei* sp. nov. : l'ornementation des pinces, dont le bord interne du carpe est moins fortement denté, l'aspect des pattes ambulatoires dont l'ongle est beaucoup moins crochu, le rostre moins saillant, la pilosité très différente.

C'est ce dernier caractère qui, à première vue, impose déjà un rapprochement entre *E. souriei* et *E. anachoretus* Risso. On observe dans les deux cas de longs poils fins et raides, isolés ou en maigres touffes. Un examen plus attentif confirme l'impression qu'il s'agit

d'espèces voisines. Les ressemblances portent sur les points suivants : forme et proportions de la carapace et des appendices céphaliques antérieurs, forme allongée des chélicères dont le gauche est dépourvu de crête médiane sur la face supérieure, proportion des articles des pattes ambulatoires, dont le dactyle n'est pas particulièrement grêle, se termine par un ongle très arqué et n'est qu'à peine plus long que le propode, double saillie « columellaire » sur l'abdomen, absence de pléopode sur le deuxième segment abdominal du ♂. Les différences sont cependant assez nombreuses et assez importantes pour que l'*Eupagurus souriei* ne soit pas considéré comme une simple variété de l'espèce méditerranéenne.

E. anachoretus présente en particulier les caractères différentiels suivants :

— Les chélicères sont plus allongés, la main droite est à peu près 2 fois et demie et la main gauche 3 fois plus longue que large.

— Les tubercules ou les dents qui limitent latéralement la face supérieure du propode des 2 chélicères sont moins saillants, et cette face, les bords exceptés, n'est pas tuberculée.

— L'ischion des maxillipèdes externes présente 2 ou 3 fortes dents en avant de la *crista dentata* et non pas une seule comme chez *E. souriei*.

— La pigmentation est différente : si les pédoncules antennulaires et oculaires portent les mêmes anneaux colorés que nous avons signalés dans la description de la nouvelle espèce, les 3 premières paires d'appendices thoraciques sont rayés longitudinalement de rouge, alors que, chez *E. souriei*, les chélicères, extrémités des doigts exceptées, sont d'un rouge-orange intense et uniforme, et les pattes ambulatoires sont annelées de rouge.